

Catherine Albert sont unis en vrai et légitime mariage  
et de suite le dit Antoine Couadou épouse a déclaré reconnaître  
Pierre Couadou ne de son épouse moi de mariage polissin  
Catherine Albert actuellement son épouse et enregistré sous  
leur noms le deux eduit mois dans nos registres de naissance  
et en conséquence il déclare le légitime comme tous ceux qui  
pourroient naître à l'avenir de son dit mariage. De tout quoi  
J'ai dressé le présent acte que J'ai signé avec les témoins et les  
parties. Et la garde le jour, mois et an que dessus et avant de  
signer la dite Marie polissin Catherine Albert épouse a fait la  
même déclaration que dessus et reconnoît le dit Pierre Couadou  
pour son fils et le légitime comme tous ceux qui pourroient naître  
d'elle à l'avenir de son dit mariage et ont signé avec moi le témoin  
et l'époux.

Antoine Couadou

Polissine Albert Couadou

marquis sortel André

Munous

Charles Mourier

7 post



L'ancien de la République française un et indivisible.  
Et le vingt sept pluviôse, par devant nous Charles Mourier  
Administrateur et Officier de l'état civil de cette Commune de  
la garde, chef lieu de Canton, Département du Pas de Calais  
pour contracter mariage, Jean Joseph Alexandre Renaud Cultivateur  
originaire d'Auriol, Département des bouches du Rhône, fils unique  
et légitime, de feu Guillaume et de feu Marie Marguerite Bouchier  
d'un part, et Thérèse Bouchier native de la Madère, Département  
du Pas de Calais, fille unique et légitime de feu Jacques et de Catherine  
Roubaud, d'autre part, lesquels futurs conjoints accompagnés  
de (Cloyse Pierre) Avocat au Barreau de la mairie natif de  
Paris, Département des Allier, Jean Baptiste siegent d'Arbuthnot  
de la mairie de Cantoy, natif de Bellevue Département de la  
haute Garonne, Joseph Claude Cultivateur, et Hyacinthe fille  
ambroisiste tous deux de cette Commune de la garde, tous les quatre  
âgés de plus de vingt ans, témoins requis et soussignés  
Assistés lesdits futurs Epoux, savoir le futur de ses frères et autres  
parents et amis, et la future de sa mère, de ses frères et autres

Jean Joseph Alexandre  
Renaud  
et  
Thérèse Bouchier.